



Caen, le 12 mars 2022

Objet : prise en compte du coût du carburant pour les personnels de l'académie de Normandie

Madame la rectrice,  
Mesdames et messieurs les directrices et directeurs académiques,

Antoine Besnier  
Secrétaire général  
Sgen-CFDT Normandie

2 rue du général Decaen  
14000 CAEN  
06 30 35 59 15  
[normandie@sgen.cfdt.fr](mailto:normandie@sgen.cfdt.fr)

Depuis quelques mois, la tension sur les prix de l'énergie se fait de plus en plus forte. Elle a notamment amené le gouvernement à verser une prime énergie exceptionnelle d'un montant de 100 € aux ménages les plus modestes en décembre 2021. Avec la guerre menée en Ukraine depuis le 24 février 2022, cette tension se fait plus grande encore, les carburants s'élevant à des prix jamais atteints jusqu'à présent.

Les personnels amenés à se déplacer pour leurs missions (professeurs des écoles brigades, TZR...), et les agents les moins bien rémunérés de l'académie (administratifs et techniciens de catégorie C, certaines et certains contractuels comme les AESH...), certains cumulant deux de ces situations, seront fortement impactés si la situation devait s'installer ne serait-ce que quelques semaines encore.

Si les prix des carburants devaient rester à ces niveaux records, et si le gouvernement ne prenait pas de décision rapide pour en limiter l'impact, nous souhaiterions savoir ce que l'académie de Normandie et

les cinq directions académiques pourraient mettre en œuvre pour que ces personnels ne voient pas leur pouvoir d'achat amputé par la réalisation de leurs missions au sein de l'Éducation nationale.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs, ainsi que de notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

Antoine Jesnier